



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 11 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 6 décembre 2025, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	14

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Madame LEMOINE, Monsieur VIGNANCOUR, Madame CARPENTIER, Madame WINDELS, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Monsieur LE BRETON, Monsieur ENGEL, Monsieur BLAIZOT, Monsieur BRIAS

Absents excusés : Monsieur GODEL a donné pouvoir à Monsieur ENGEL, Madame LANGLAIS a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI, Madame MOULIN, Monsieur LEPORTIER, Madame TERRIER, Monsieur BENOIST, Monsieur COISEL

Secrétaire de Séance : Madame LEMOINE

25-095 AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT DANS LA LIMITE DU QUART DU BUDGET D'INVESTISSEMENT, AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1612-1,

Vu la délibération n° 24-020 du conseil municipal en date du 21 mars 2024 adoptant le budget primitif 2024 de la commune,

Considérant que l'article L.1612-1 du code susvisé précise que « jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ».

Considérant qu'il est nécessaire pour le bon fonctionnement de la commune d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget,

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de l'autoriser à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement suivant le tableau ci-dessous :

Chapitre	N° compte	Libellé	Budget 2025 +DM	Opération d'Ordre	Emprunts	RAR	Montant limite autorisé	1/4 pour 2026
16		Emprunts et dettes	126 160,00 €	- €	126 160 €	- €	- €	- €
	1641	emprunts	126 160,00 €	- €	126 160€	- €	- €	- €
	165	dépôts et cautionnements	- €	- €		- €	- €	- €
20		Immobilisations incorporelles	101 926,00 €	- €	€ -	- €	101 926,00 €	25 481,50 €
	203	Frais étude, recherche...	96 926,00 €	- €	€ -	- €	96 926,00 €	24 231,50 €

	2051	Concessions, droits similaires	5 000,00 €	- €	€ -	- €	5 000,00 €	1 250,00 €
21		Immobilisations corporelles	2 850 846,80 €	- €	€ -	2 130 948,41 €	719 898,39 €	179 974,60 €
	2116	cimetières	20 000,00 €	- €	€ -	- €	20 000,00 €	5 000,00 €
	212	agencement et aménagement	15 000,00 €	- €	€ -	- €	15 000,00 €	3 750,00 €
	2131	bâtiment publics	1 654 194,80 €	- €	€ -	1 650 690,71 €	3 504,09 €	876,02 €
	2135	installation générale, construction	25 000,00 €	- €	€ -	7 796,40 €	17 203,60 €	4 300,90 €
	2138	autres constructions	10 000,00 €	- €	€ -	6 959,00 €	3 041,00 €	760,25 €
	2152	installation de voirie	1 040 312,00 €	- €	€ -	455 136,70 €	585 175,30 €	146 293,83 €
	21531	réseaux d'adduction d'eau	10 000,00 €	- €	€ -	8 100,00 €	1 900,00 €	475,00 €
	21532	réseaux d'assainissement	5 000,00 €	- €	€ -	2 265,60 €	2 734,40 €	683,60 €
	21538	autres réseaux	40 000,00 €	- €	€ -	- €	40 000,00 €	10 000,00 €
	2156	matériel et outillage incendie	- €	- €	€ -	- €	- €	- €
	2157	matériel et outillage technique	17 000,00 €	- €	€ -	- €	17 000,00 €	4 250,00 €
	2158	autres installations	- €	- €	€ -	- €	- €	- €
	2181	installations générales, agencement	- €	- €	€ -	- €	- €	- €
	2183	matériel informatique	7 340,00 €	- €	€ -	- €	7 340,00 €	1 835,00 €
	2181	autres	7 000,00 €	- €	€ -	- €	7 000,00 €	1 750,00 €
TOTAL			3 078 932,80 €	- €	126 160 €	2 130 948,41 €	821 824,39 €	205 456,10 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des pouvoirs,

AUTORISE le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget, soit un quart des crédits ouverts de l'exercice précédent correspondant à la somme de 205 456.10 €.

Vote : Pour : 14

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Thomas DUPONT

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE CALVADOS' and 'LE MAIRE' around the perimeter, with a central emblem. The name 'THOMAS DUPONT' is printed in blue above the signature.